

L'ETENDARD
Montréal, 19 Aout 1891.

BULLETIN

M. McCreery a refusé d'obéir à l'ordre qui lui avait été signifié et n'a point comparu à la barre de la Chambre hier après-midi.

Sur la proposition de Sir John Thompson, appuyé par l'honorable M. Bowell, l'Orateur a reçu instruction de lancer un mandat et d'envoyer le sergent d'armes à Québec pour arrêter le député de Québec-Ouest.

La situation est très tendue en Chine et d'un moment à l'autre les flottes combinées des puissances peuvent être appelées à sévir contre le gouvernement chinois. D'après toutes les apparences ce dernier s'obstine à refuser de donner satisfaction aux puissances, et un conflit paraît imminent.

Le correspondant de l'agence Reuters à Saint-Petersbourg a reçu communication d'un document officieux qui dément la nouvelle d'après laquelle un traité secret aurait été conclu entre la Russie et la France.

Il est dit dans ce document que ni l'empereur Gervais, ni aucun représentant français ou russe n'a signé ou conclu verbalement la moindre convention entre la France et la Russie. Il est dit aussi qu'il n'a été tenu aucune conférence à ce sujet, et que le rapprochement bien connu entre la Russie et la France ne date pas d'hier, mais qu'il a été amené il y a longtemps par des circonstances internationales plutôt que par le désir spontané des puissances elles-mêmes, et que depuis lors il n'a fait que devenir plus intime.

Aucune alliance n'a pas encore été conclue et on ne la prépare ni à Paris ni à Saint-Petersbourg. Une pareille mesure serait superflue et pourrait compromettre la paix de l'Europe. Il dépend entièrement des gouvernements et des peuples composant la triple alliance que les relations amicales existant entre la Russie et la France restent simplement dans l'état actuel ou se transforment en une entente plus sérieuse et plus officielle.

Une agitation ouvrière inquiétante règne de nouveau à Fournies, France. Des troupes ont été envoyées de Lille à Fournies pour prévenir les désordres qui pourraient s'y produire.

On paraît avoir été frappé à Constantinople de l'envoi, de la crainte, des défaillances, même, dont la presse de la triple alliance a donné l'exemple à la suite des manifestations de Cronstadt et du rapprochement franco-russe. Sur les rives du Bosphore on estime, et avec raison, que l'Espagne, la Suisse, les Etats scandinaves et en général tous les Etats de second ordre, hésitant jusqu'ici entre la triple alliance et une attitude de bienveillante neutralité à l'égard de la France et de la Russie, ne seront nullement encouragés à se rallier à la ligue germano-italienne, en voyant ses organes se montrer si inquiets, si déconcertés de l'entente franco-russe.

Tout ce que la France et la Russie ont gagné en prestige auprès des pays non encore engagés, la triple alliance doit vraisemblablement le perdre.

L'affaire de la Baie des Chaleurs

L'affaire de la Baie des Chaleurs a pris des proportions incroyables et elle a été créée à Montréal et à Ottawa une excitation intense. Nous n'avons en toute candeur que nous étions loin de croire qu'il s'agissait de choses aussi épouvantables. Lorsque le premier parmi les journaux, l'ETENDARD a parlé de cette affaire, nous croyions que certaines irrégularités avaient été commises; nous voulions savoir pourquoi des lettres de crédit avaient été émises pour un montant aussi considérable et nous manifestions notre surprise de tout ce qui se disait au coin des rues à ce sujet. On nous répondit alors en nous faisant menacer d'une poursuite en dommages par M. J. C. Langelier. Il est évident maintenant qu'on voulait tout simplement nous effrayer et nous empêcher de remplir un devoir public légitime. Avec quelle effronterie, en effet, M. Langelier, un simple employé public, nous sommait de nous taire et nous défendait de jeter du louche sur sa conduite!

Et cependant la preuve qui s'accumule devant le comité du Sénat est tellement écrasante que M. Langelier doit avoir honte de nous avoir traité comme il l'a fait.

Quels sont les faits prouvés jusqu'à présent? Nous allons les résumer brièvement afin d'y attirer d'une manière spéciale l'attention des intéressés.

Mais avant tout, nous croyons devoir exposer en deux mots l'histoire de la question.

À la dernière session de la Législature, il a été voté, à la demande de M. Mercier, un subsi-

de 800,000 acres de terre pour finir le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et pour payer ce qui restait dû par la compagnie chargée de la construction du chemin. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, le premier ministre déclara que les réclamations qui restaient dues, s'élevaient à cinquante mille piastres et il ajouta que les subsides antérieurs—tant fédéral que local—avaient en partie servi à enrichir les directeurs de la compagnie tandis que la construction de chemin souffrait. Il fallut, ajouta M. Mercier, faire

un généreux effort en faveur de cette brave population de la Gaspésie et voter le montant demandé. Croyant à la parole du premier ministre, la Législature vota généreusement le subsi. Malgré cela la province sou pauvre, la députation croyait avec raison qu'il fallait faire encore des sacrifices pour la construction de nos voies ferrées. Il vaut mieux ménager autrement et bâtir des chemins de fer qui développent nos ressources et garantissent la prospérité pour l'avenir. Or, qu'est-il arrivé?

Le gouvernement de Québec a pris ce subsi de 800,000 acres de terre, il l'a converti en argent et au lieu de le faire servir, comme la loi l'exigeait, à faire construire le chemin et à payer \$50,000 de réclamations qui étaient dues, il a émis deux lettres de crédit au montant collectif de \$175,000 et il a remis ces lettres non aux intéressés, non aux constructeurs du chemin, mais à M. J. C. Langelier, le registraire provincial.

Voilà l'histoire de l'affaire. C'était jusque-là plus qu'étrange et plus que surprenant. Comment se fait-il en effet que ces titres de créances étaient transmis à M. Langelier pour qu'il les traînât aux banques? Qui plus est, en outre de ces deux lettres de crédit pour \$175,000, une autre somme, dont le chiffre est encore un mystère, mais qui est d'à peu près \$64,000, fut aussi donnée au même M. Langelier qui, nous dit-on, l'a distribuée dans le comté de Bonaventure.

C'était donc un montant total de \$239,000.00 que M. Langelier recevait. Comment et pourquoi M. Langelier a-t-il ainsi reçu un quart de million de piastres de l'argent public et qu'en a-t-il fait? A quel titre une somme aussi fabuleuse était-elle remise à un particulier? C'est ce que l'enquête du Sénat nous révèle à l'heure qu'il est.

La preuve faite jusqu'à présent démontre d'une manière claire et indubitable les faits suivants: Des \$64,000 nous n'avons encore aucune nouvelle, mais les cent soixante quinze mille piastres ont été illégalement employées. Pour parler net, elles ont été détournées de leur destination véritable: disons le mot, bien qu'il soit dur, elles ont été volées, s'il faut en croire les témoignages rendus.

Preuons d'abord les soixante-quinze mille piastres, montant de la première lettre de crédit. Ce document, nous dit M. Gaboury, président de la banque Nationale, a été escompté le 28 avril dernier. A même le produit de l'escompte, on a fait trois chèques, l'un de vingt-quatre mille piastres, qui a été remis à M. Robitaille, un de seize mille piastres qui a été remis à M. Riopel, et un autre de \$81,500 qui a été remis à M. Angus Thom. MM. Robitaille et Riopel sont deux des directeurs de l'ancienne compagnie et par conséquent ils sont au nombre de ceux dont M. Mercier disait en chambre qu'ils avaient déjà reçu beaucoup d'argent public, qu'ils s'étaient enrichis et qu'ils n'avaient pas construit le chemin. Comment se fait-il alors que le gouvernement leur ait encore fait donner une somme additionnelle de quarante mille piastres,—à eux qui n'ont pas mis un centin de leur argent dans le chemin, qui ont payé leur stock en monnaie de singe et qui font fortune en vendant ce stock imaginaire?

Voilà une première question à laquelle il faut une réponse, car nous ne croyons pas que la province de Québec soit assez riche pour faire des cadeaux de quarante mille piastres à M. Robitaille et à M. Riopel.

Passons maintenant à la dernière lettre de crédit, celle de cent mille piastres: c'est la pièce de résistance et la partie la plus scandaleuse de cette incroyable transaction.

M. Armstrong, qui faisait mine de nier vouloir dire, a paruse faire tirer l'oreille, mais, à la moindre menace du Sénat, il a cédé et nous raconte une horrible histoire. Il nous dit qu'il a réussi à régler cette affaire avec le gouvernement parce qu'il a promis à M. Ernest Pacaud—celui qui se sauve en Europe pour ne pas rendre témoignage—de lui remettre la bagatelle de cent mille piastres s'il réussissait à faire émettre par M. Garneau des lettres de crédit pour le montant de \$175,000.00.

M. Pacaud, chose incroyable, a réussi à décider M. Garneau—en qui nous avions foi, vu son honnêteté reconnue—à mettre son nom au bas de ce sale marché. Puis l'on est allé aux banques, on a escompté la lettre de crédit et les cent mille piastres ont été remises à M. Pacaud.

Nos lecteurs nous diront peut-être: Mais vous rêvez, cela est impossible. Nous rendrons grâce à Dieu, si ce n'était pas vrai. Mais les faits sont là et ils crévent les yeux.

M. Pacaud effrayé s'est sauvé en Europe.

M. Garneau envoi au comité tantôt un télégramme dans lequel il se dit malade et tantôt une lettre par laquelle il refuse d'aller rendre témoignage parce qu'il ne veut pas reconnaître la compétence du Sénat. Or il faut que M. Garneau soit en effet bien malade, plus malade encore qu'il ne le dit, s'il estime qu'il peut laisser traîner dans la fange son nom et sa réputation d'honnête homme sans au moins prendre la peine de nier les choses horribles avec lesquelles on est en voie de ternir à jamais sa réputation. Il nous fait peine d'avoir à tenir ce langage à l'égard d'un

homme pour lequel nous avons toujours eu beaucoup de respect, mais il nous semble que nous protégeons M. Garneau contre lui-même en lui indiquant le droit chemin et en le priant de ne pas prêter son nom pour couvrir une transaction odieuse. L'hon. P. Garneau est à peu près rendu au terme de sa carrière. Il n'a rien à attendre de la politique; indépendant de fortune, il a le droit et le pouvoir de ne pas souiller ses cheveux blancs et son honnête figure de citoyen. Qu'il agisse donc et qu'il parle! S'il a simplement commis une erreur, qu'il le dise; si sa bonne foi a été surprise, qu'il proclame la vérité. Mais, encore une fois, qu'il agisse; car, pendant qu'il se réfugie à la Malbaie, pendant que celui qu'on désigne comme son complice s'enfuit en Europe, d'autres témoins parlent et produisent à l'appui de leurs dires une preuve documentaire écrasante.

En effet, que voit-on? M. Armstrong, le complice, a évidemment livré tous les secrets et il nous raconte que les cent mille piastres sont bien réellement tombées dans le gousset de M. Pacaud. Si M. Armstrong était seul à parler ainsi, nous donnerions de suite le bénéfice du doute aux accusés, car les dénégations du boodler Armstrong contre ses co-boodlers devraient peut-être être acceptées cum grano salis.

Mais M. Armstrong n'est pas seul. Voici venir MM. Gaboury et Huot, président et comptable de la Banque Nationale. Ces messieurs corroborent M. Armstrong et exhibent leurs livres de banque qui démontrent l'absolue vérité de leurs avancés. Ils ajoutent qu'ils ont escompté un billet de vingt mille piastres à M. Pacaud, sur la garantie que ce billet serait payé à même la lettre de crédit de cent mille piastres: c'est-à-dire qu'on payait le billet de M. Pacaud avec l'argent du trésor public.

Allons maintenant à la Banque du Peuple. Là encore M. Pacaud fait escompter un autre billet de vingt mille piastres, et c'est encore à même la lettre de crédit de \$100,000 que ce billet est payé. C'est M. Dumoulin, le caissier, qui nous apprend cela et il ajoute qu'il a consenti à cette transaction parce que M. Langelier, un ministre, lui a promis qu'en retour il déposerait cinquante mille piastres à sa banque lorsque M. Mercier aurait fait son emprunt de dix millions en Europe!!!

Enfin un troisième caissier de banque, M. Webb, de la Banque Union, corrobore tous les témoignages précédents. Il dit qu'il a lui-même—après le dépôt à sa banque de la lettre de crédit de cent mille piastres—écrit à M. Dumoulin et à M. Gaboury que les deux billets de vingt mille piastres de M. Pacaud seraient payés à même la lettre de crédit.

Puis il ajoute que, ces quarante mille piastres déduites, les soixante mille piastres qui restaient ont été déposées au crédit personnel de M. Pacaud à la Banque Union. A l'appui de son témoignage, M. Webb montre son livre de banque qui corrobore en tout point ses avancés. M. Webb va plus loin et il rapporte que, dans une conversation, M. Pacaud lui aurait dit qu'avec ces soixante mille piastres il se proposait de payer des billets de M. Mercier, de M. Langelier et de M. Pelletier. Cette dernière partie n'est, il est vrai, qu'une preuve par oui-dire, mais M. Webb promet de la corroborer demain quant à quelques-uns de ceux dont lui a parlé M. Pacaud, en démontrant par ses livres que des billets de quelques-uns de ces messieurs, escomptés par lui-même, ont été payés à même cet argent.

Dans tous les cas, M. Pelletier a nié quant à lui, et les autres intéressés devraient en faire autant, si cette partie du témoignage est inexacte, c'est-à-dire si M. Pacaud a trompé M. Webb.

A tout événement, élaguons cette partie du témoignage de M. Webb, qui n'a trait qu'aux dires de M. Pacaud, et il reste un fait indéniable, brutal; et ce fait, c'est que M. Pacaud a touché cent mille piastres d'un subsi destinés à la construction d'un chemin de fer, et que cette transaction constitue un détournement de fonds injustifiable et inexcusable.

Toutes ces révélations ont jeté une immense consternation partout. On ne parle que de cela sur la rue, dans les clubs, partout.

Et pendant ce temps-là, les intéressés, ou du moins quelques-uns d'entre eux, sont muets comme des carpes.

S'il s'agissait ici d'une indignation de commande, fort bien; mais sauf l'Electeur et la Patrie—qui ne publient pas un traitre mot de la preuve—toute la presse, bleue comme rouge, est unanime à lancer des foudres contre le gouvernement.

Nous en citerons un seul qui résume la pensée de tous les autres et qui, par sa position, commande à tout le parti libéral du pays: nous voulons parler du Globe.

Voici ce que dit ce grand journal et, après lui, toute la presse libérale, excepté l'Electeur et la Patrie. Ce serait à peine croyable, si nous ne donnions pas le texte même de l'article du grand organe libéral:

« Les témoignages rendus devant le comité du Sénat hier, qu'il a reçu les cent mille piastres de subsi au chemin de la Baie des Chaleurs et que cette somme a été placée à son crédit dans une banque où il a de l'escompte. Une forte preuve prima facie de détournement ou de vol existe contre lui, et nous croyons que quelqu'un devrait de suite assermenter un varrant contre lui et le faire arrêter. Qu'est-ce que M. Mercier va faire? Ce n'est pas le temps pour lui de jouer avec les zouaves pontificaux. Aucune démonstration extérieure de religion ne réussira à laver le linge sale des ministres de Québec. Ils doivent faire face à la musique dans la boîte aux témoins, raconter une histoire honnête et appuyer d'une preuve d'innocence indéniable s'ils veulent être considérés non-couppables. »

Dans un autre article, le même Globe dit encore:

« Pacaud s'est enfilé en prétextant une vacance et M. Garneau, le ministre qui a fait la transaction en l'absence de M. Mercier, simule la maladie pour ne pas comparaître. Le comité du Sénat devrait user de tous ses pouvoirs pour forcer ces gens-là à venir répondre aux questions qu'il a à leur poser. On dit que le gouvernement fédéral va nommer une commission pour faire l'enquête et le public a droit de s'attendre aussi à une action énergique de la part du Lieutenant-Gouverneur d'Angers. Il peut faire rendre compte à M. Mercier tout comme à M. de Boucherville. Ce nouveau scandale, qui équivaut ni plus ni moins à une accusation de vol contre un ministre provincial, augmentera le dégoût et la surprise du peuple en présence de la corruption de la politique en Canada. »

Et il y en a comme cela près de trois colonnes.

Inutile de citer d'autres journaux. Tous sont de la même opinion et parlent dans le même sens.

M. Garneau va-t-il parler enfin? M. Mercier va-t-il agir? M. Pacaud prétend que c'est avec l'assentiment du premier ministre qu'il est parti pour l'Europe? Est-ce vrai? Il faut une réponse à ces questions. Et si cette réponse ne vient pas, les yeux se tourneront vers le Lieutenant-Gouverneur, gardien suprême des droits et de l'honneur de la province.

AVIS AUX PERSONNES INTERESSEES

Les personnes qui se proposent de faire le pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours, à Berthierville, par le vapeur "Berthier", le 20 courant, voudront bien s'empresser de prendre leurs billets de passage.

Outre les agréments que procure un voyage sur notre beau fleuve St-Laurent les dames pieuses trouveront de plus de quoi satisfaire leur pitié par l'audition de sermons de circonstance, de pieuses et intéressantes conférences; par le chant si suave des petits orphelins de Laprairie et de l'orphelinat St-Alexis, rue St-Denis, etc., etc.

A six heures de l'après-midi messe, avec chant et musique, sera dite à Notre-Dame de Bon-Secours et les pèlerins pourront y faire la sainte communion. A Berthierville il y aura sermon, salut solennel et bénédiction du Très-Saint Sacrement. On pourra se procurer les heures de mission de toutes sortes à bord du bateau, ou, si on le préfère, les repas seront servis dans les hôtels de Berthierville.

Le bateau laissera le quai J. C. à 8 heures a.m. et sera de retour à 8 heures p.m.

Les personnes qui désirent débarquer à Lanoraie, auront la facilité de le faire; mais on ne fera que toucher le quai en allant et venant.

Ce pèlerinage sous la direction des RR. PP. Oblats, se fait au profit de la Salle d'Asile St-Vincent de Paul, rue Visitation. Tout le monde connaît l'œuvre si importante des Salles d'Asiles, et chacun doit se faire un honneur et un devoir de la favoriser. Les dames patronnesses de cet établissement sont de droit les premières à donner l'exemple de charité et de dévouement, et de charité, chaque fois que l'occasion se présente de leur demander secours et protection.

L'enfant exige une culture intelligente et soignée. C'est ce qu'il trouve dans nos Salles d'Asiles. Que de fois une pauvre mère, forcée de vaquer à de pénibles travaux pour procurer le pain à ses enfants, se voit obligée de les abandonner des jours entiers, où leurs âmes, encore plus que leurs corps, sont exposées aux plus grands dangers. Mais la charité de nos dames, le regard de compassion sur ces chers enfants, et elle leur a suscité d'autres mères qui sacrifient généreusement leur vie pour recueillir ces pauvres petits, qui redevenaient heureux en retrouvant les soins et la tendresse maternelle.

En effet, du berceau et des bras maternels à la Salle d'Asile la transition est douce, imperceptible même; et l'enfant tout en s'initiant aux connaissances premières qui doivent le conduire à la science, apprend à être vertueux, à servir Dieu fidèlement pour être plus tard un membre utile à la famille et à la société.

Ne manquez pas d'encourager cette belle œuvre, et vous le ferez d'une manière pratique en faisant partie de ce pèlerinage pour le prix modique de 90 cts, adultes; enfants, 50 cts.

S. Carseley vend des flanellettes 64 cents et qui se vendent ailleurs de 8 à 12 cents. Achetez-en avant que le tout soit vendu.

—Ne tardez pas à donner du soulagement à vos petits enfants. Le "Mothor Gravés Worm Exterminator" est un remède sûr et agréable. Si vous aimez votre enfant, pourquoi le laissez-vous souffrir quand vous avez un remède si près de vous.

Le Guide des Français des Etats-Unis Ce magnifique ouvrage canadien, unique en son genre est maintenant prêt. Ceux qui désirent se le procurer voudront bien s'adresser de suite à La Société de publications Françaises des Etats-Unis, boîte de Poste 638, Lowell Mass. qui l'expédiera franco par la maille sur réception de \$2.50.

—N'oubliez pas le beau pèlerinage de la Salle d'Asile St-Vincent de Paul, rue Visitation, le 20 courant, à 8 hrs par le Vapeur Berthier.

A. M. HAMILTON, Warkworth, écrit: "Pendant plusieurs semaines j'ai eu la cheville du pied enflée, ce qui me causait de grandes douleurs et me nuisait beaucoup. M. Maybee, de cet endroit, me recommanda de faire usage de l'Huile Electrique du Dr. Thomas. J'en fis l'essai et j'ai été guéri avant d'avoir épuisé une bouteille. C'est un article d'une grande valeur."

—N'oubliez pas le beau pèlerinage de la Salle d'Asile St-Vincent de Paul, rue Visitation, le 20 courant, à 8 hrs par le Vapeur Berthier.

Mères et Nourrices Tous ceux qui sont chargés du soin des enfants, devraient savoir que l'"Extrait de Fraîse Sauvage du Dr Fowler" peut être considéré comme remède sûr pour toutes les maladies qui sévissent en été; la diarrhée, la dysenterie, les trampes, la colique, le choléra des enfants, le choléra morbus, les chancres, etc., chez les enfants et les adultes.

—Habilllements d'enfants en indiennes, en dril, en mousseline, en sateen, à des prix extraordinairement bas chez S. Carseley rue Notre-Dame.

—Manteaux de voyage pour dames à des prix très modérés chez S. Carseley rue Notre-Dame.

—Pour le Mal de Dents faites usage du "Stop-It" de Dawson.

UNE FEMME QUI EST FAIBLE, NERVEUSE et accablée par les insomnies, et dont les mains et les pieds sont froids, ne peut agir comme une personne en bonne santé. Les pilules de fer de Carter régularisent la circulation, calment l'excitation du système nerveux et rend la force et le repos.

Suivez le droit chemin Les actions justes découlent des principes justes. Dans les cas de diarrhée, de dysenterie, de crampes, de choléra, de choléra des enfants, etc., le vrai remède est "Extrait de Fraîse Sauvage du Dr Fowler", qui guérit infailliblement. Il est basé sur le principe que les remèdes de la nature sont les meilleurs. Ne voyagez jamais sans avoir ce remède à votre portée.

Emulsion d'huile de Foie de Morue

Hypophosphites de Chaux et de Soude

Aucune autre Emulsion ne se prend aussi facilement. Elle ne se sépare pas et ne se gâte pas. Elle est toujours douce comme la crème. L'Estomac le plus délicat peut la garder.

ELLE GUERIT Les Maladies Scrofuleuses et Consumantes. La Toux Chronique. La Perte d'Appétit. La Prostration Mentale et Nerveuse. La Debilité Générale, &c.

Méfiez-vous de toute imitation. Demandez l'Emulsion "D. & L." et refusez toutes les autres. PRIX SOC. ET \$1 LA BOUTEILLE.

La Banque de Québec INTERCOLONIAL

Table with columns for destinations (Montréal, Trois-Pistons, etc.) and amounts. Includes 'Département d'Épargne' and 'BUREAU' information.

PROJET PELELINAGE

NOTRE-DAME DE LOURDES (FRANCE) Un curé désirent conduire un certain nombre de pèlerins à Notre-Dame de Lourdes. Les pèlerins partiront de Québec pour Lévesque le 12 et le 15 septembre. Le retour aura lieu en octobre. Le voyage pourrait se faire dans SIX à SEPT SEMAINES.

COGNAC E. PUET

Cognac E. PUET médaillé à toutes les expositions. Maintenu recommandé par les médecins. BITE-BIKINA à médailles d'or. Toni-quinoliguit et supérieurs tous les biters connus.

ROUDESTIN BRANDY RHUM ST JAMES

NOUVEAUX LIVRES

DISCOURS DE LA S. G. DES EVEQUES ET RUAULIERS du 14 décembre 1890 sur l'importance des supérieures et supérieures dans le for de la co-science (traduction française donnée par l'archevêque de Paris) avec un commentaire par le R. P. Lehmkuhl, S. J.; brochure in-8. La douzaine \$3.75; exemplaires 7 cents.

A VENDRE Le droit d'exploiter dans la paroisse de Candé pour un intérêt, le procédé patenté par décret No 17200 du 5 septembre 1883, accordés à M. J. A. Allen et William E. Bradley, pour perfectionnement de l'art ou procédé de fabrication du Whiskey. FRANKFORT WHISKY PROCESS CO. DUNOAN MCGORMICK, Agent. No 151 rue St-Jacques, Montréal.

Pension Française LAVIGNE

ROME, via del Tritone No 98 Pal. del Ranco di Roma.

OUVERTURE DES CLASSES

Nous venons de faire des réductions considérables sur tout notre stock d'habillements pour enfants à l'occasion de la réouverture des classes et nous sommes en position aujourd'hui de vous vendre à 50 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Table listing clothing items and prices: 200 prs. pantalons d'enfants à 85, 200 " " " " 75c, 100 " " " " 85c, 100 " " " " \$1.00, 600 hab. " Jerseys " " 1.00, 400 " " " " 1.25, 200 " " " " 1.75, 200 " tweed " " 2.00, 100 " " " " 2.50, 40 doz. Chemises flanellettes 30c, 25 " " Melton 50c.

P. S. Vous trouverez toujours à notre établissement tout ce que comprend un costume pour garçon tels que chemise, corps et caleçons, cols, collets, bas, chapeaux, bretelles etc, etc. Nous attirons aussi votre attention sur la balance de nos habillements en toile que nous vendons à 25c dans la piastre. C'est-à-dire que nos habillements de \$3.00 sont maintenant vendus à 75c. Venez nous faire une visite avant de faire vos achats et vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour garçons, tout en sauvant 40 pour cent.

DUPUIS, LANOIX & CIE 2048 RUE NOTRE-DAME, PRES DU GARRÉ CHABOILLEZ ANCIENNE PLACE I. A. BEAUVIS

A TRAVERS LES ETATS-UNIS

INCENDIE A LOWELL

Un incendie a décelé vendredi soir dans la grande usine de Richard Doherty...

NOUVELLES DE MANCHESTER

Une femme tombe sans connaissance et se blesse grièvement. Vers 11 heures, samedi matin, Mme Saal...

L'ACCIDENT DE L'ASCENSEUR

Le jeune Lafond a été tué par suite de son imprudence. Le coroner Lord et les membres du jury...

LE SUICIDE DE HOYT

Son frère n'en a pas été surpris. Phillip Hoyt et sa femme, de Meredith Center...

L'APPROVISIONNEMENT DU LAIT

A quoi est due la rareté du lait à Manchester. Vendredi soir, un journaliste a visité...

LA MORT D'UNE AERONAUTE

Un drame des plus émouvants s'est déroulé en présence de milliers de personnes...

Le temps était splendide et une foule énorme s'était amassée. L'aéroplane devait avoir lieu l'ascension...

Le Congrès de Springfield. L'ingénieur en chef Thomas Lane, est arrivé à Manchester, samedi matin...

Mme Chas. Smith de James, Ohio. Écrit: J'ai employé pour le mal de gorge...

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être employé pour la dentition des enfants...

LES GAGNANTS

De la Loterie de la Province de Québec. Les deux derniers tirages de cette loterie populaire ont fait sensation...

Justinien Benoit. Weedon, Comté de Wolfe, Québec. C. H. Létourneau, Marchand ferronnier en gros...

LES HERBES COMME REMÈDES

Les herbes qui donnent de la santé, les écorces, les racines, les fruits sont combinés avec soin dans les "Birdcock Blood Bitters"...

LES PETITES PILULES DE CARTER

Les petites pilules de Carter pour le polo guérissent. Le mal de tête, et soulagent tous les troubles résultant de la congestion...

LE MAL DE TÊTE

Le mal de tête, et soulagent tous les troubles résultant de la congestion. Les petites pilules de Carter pour le polo guérissent...

BILIEUX

Les petites pilules de Carter pour le polo guérissent. Le mal de tête, et soulagent tous les troubles résultant de la congestion...

EXTRAIT FLUIDE DE KUEHART MALT & HOUBLON

CONCENTRE et NON-ALCOOLISÉ POUR CUIRE. DYSPEPSIE et DÉBILITÉ. A l'usage des Mères Nervosées.

BLANCS

Blancs pour les Exercices de Grammaire. Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et le Comité des Examinateurs.

BLANCS

Blancs pour les Exercices de Grammaire. Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et le Comité des Examinateurs.

J. L. ROLAND & FILS

14 Rue Saint-Vincent, Montréal

Qu'est-ce que le

CASTORIA

Le Castoria est le remède du Dr Samuel Fitcher pour les bébés et les enfants. Il ne renferme ni opium, ni morphine, ni aucune autre substance narcotique.

Le CASTORIA.

"Le Castoria convient à bien aux enfants que je recommande comme supérieur à tout autre remède connu de moi."

"Le Castoria est le meilleur remède que je connaisse pour les enfants. J'espère que le jour n'est pas loin où les mères, se consultant que le réel intérêt de leurs enfants, emploieront le Castoria au lieu de toutes ces drogues charlatanesques qui détraquent leurs chers bébés..."

The Centaur Company, 77, Murray Street, New York City.

Perry Davis' PAIN-KILLER

DRIT AU BUT. AGIT INSTANTANÉMENT.

Pour CRAMPES, FRISONS, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLÉRA MORBUS, et toutes les MALADIES des INTESTINS.

LA ROYALE COMPAGNIE D'ASSURANCE D'ANGLETERRE. Bureau principal au Canada, Montréal.

GLACIERES! GLACIERES! Sorbétières pour Crème à la Glace, Glacières en bois franc et autres.

L. J. A. SURVEYER, No 6 rue St Laurent.

PACIFIQUE CANADIEN

Excursion pour visiter les RECOLTES du NORD-OUEST. Des billets d'excursion d'aller et retour seront en vente à toutes les stations des chemins de fer...

LA SANTE AVANT TOUT

Maladie dite de vue d'œil et tous les symptômes énumérés. Examen et consultation gratuits.

Rappelez-vous

Le fait est que si vous désirez avoir quelque chose comme un bon véhicule, "Express" est votre wagon, charrette, etc., etc. vous pouvez acheter tout cela à meilleur marché chez...

LATIMER

ROBERGE & SHEPHERD MACHINISTES. "RUELLIE WHITE" - 143 RUE VITRE. Exécution de toutes sortes de travaux en fer, cuivre, plomb et fonte.

J. T. SCANLAN

26 - RUE SAINT-SACREMENT - 26. Représentant pour le Canada.

ATTENTION SANS PRECEDENT

As-bela de UN MILLION distribué.

L.S.L.

Cie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. Incorporée par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, et ses franchises garanties par la Constitution de l'Etat en 1879...

Les GRANDS TIRAGES EXTRAORDINAIRES ont lieu semi-annuellement. Le 1er et le 25 décembre et les GRANDS TIRAGES SEMESTRIELS ont lieu mensuellement, les 15 et 30 novembre de l'année.

GRAND TIRAGE MENSUEL. A L'ACADEMIE DE MUSIQUE NOUVELLE. ORLEANS MARDI 10 SEPTEMBRE 1911.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

GRAND TIRAGE MENSUEL. A L'ACADEMIE DE MUSIQUE NOUVELLE. ORLEANS MARDI 10 SEPTEMBRE 1911.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

100 000 NUMEROS DANS LA NOUVELE LISTE DES PRIX. 1 PRIX DE \$200,000, 2 PRIX DE \$100,000, 3 PRIX DE \$50,000, etc.

LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(No 5)

Les doigts de dame Guitan se crispèrent sur la poignée de son rouet qui rendit une aigre plainte. — Oh! cet homme-là! cet homme-là! fit-elle, tandis que maître Alain souriait benoîtement aux trente-cinq croix tracées sur la planche noire.

— Je suis bien vieille, poursuivit-elle, mais il n'y a pas une nuit pareille dans mes souvenirs. Toutes les toitures de chaucune furent enlevées entre la forêt et Vitre; le tonnerre incendia le manoir de Tréla, le grand étang de Pain tourteau rompit sa chaussée, et la Vilaine, débordée, couvrit cinq lieues de route. Les voyageurs perdus, on ne les compte point!... La paroisse de Noyal enterra deux pauvres jeunes gens, l'homme et la femme, qu'on avait trouvés serrés dans les bras l'un de l'autre au fond d'un ravin, et le vicaire vint dire à Rohan: "Voulez-vous mettre un maître sur la tombe de votre fils unique?"

Rohan regarda cet homme-là, ce Polduc, qui secoua la tête. Et Rohan ne voulut pas.

Le préte ajouta: "Il y a un petit enfant que le Ciel a conservé par miracle." Rohan fit seller son cheval; il alla chercher l'enfant et resta deux jours absent du château. Les uns disent qu'il voua l'enfant dans un couvent de Rennes; les autres, qu'il le cacha aux environs de la ville de Quimper. Personne n'en sait rien; c'est le secret de Rohan; et Rohan répète sans cesse: "Je n'ai pas d'héritier!"

— Tout le monde ici! ordonna maître Alain Polduc, qui venait de fermer son registre. Peu à peu, les rangs s'éclaircissaient autour de la croisée, à mesure que l'auditoire de dame Michon Guitan devenait plus nombreux. On s'empressa d'obéir à maître Alain, et chacun, gardant l'impression triste du récit de la femme de charge, revint vers le bureau de l'intendant.

On regardait cet homme-là, comme dame Michon l'appelait, et sur son visage détesté, les fermiers de Rohan décelaient je ne sais quelle menace fatale.

— Les comptes sont justes pour cette année, mes chers amis, dit maître Alain, qui épanouit sur ses lèvres son meilleur sourire; maintenant, nous allons régler l'arrière. Ce ne fut qu'un cri dans toute la salle. L'arrière avait pour cause ce grand désastre dont Michon Guitan venait de parler: la rupture des digues de Paintourteau et le débordement de la Vilaine. La récolte avait été ravagée, et cette réclamation entendue n'était rien moins que la ruine pour la plupart des métayers. Le tumulte montait, parce que Alain, renversé sur sa chaise, souriait toujours et semblait provoquer la foule. Il ne disait mot, laissant grandir la clameur et tournant ses pouces comme un brave homme bien content. Les femmes pleuraient, les hommes allaient bientôt menacer.

— Au temps jadis, disait le vieux Jouachin, Rohan aidait ses vassaux au lieu de les écraser! — Si notre jeune monsieur était en vie, reprenait une ménagère, il intercéderait pour nous. — Et Valentine de Rohan, demandait une autre, sait-elle comment on traite les serviteurs de son père? — Une voix s'éleva dans l'ombre à l'extrémité opposée de la salle et répondit: — Rohan le sait-il lui-même? — Dame Michon a raison, s'écria-t-on de toutes parts; Rohan ne sait pas, Rohan est un bon maître... Rohan, Rohan! nous voulons voir Rohan!

Alain Polduc fit un geste dédaigneux pour réclamer le silence. — Vous ne verrez pas Rohan, dit-il; mon noble cousin n'a pas le temps de s'occuper de vous.

Dame Michon Guitan avait quitté sa place sous le manteau de la cheminée, elle marcha jusqu'à l'intendant, appuyée sur sa quenouille, dont elle se servait en guise de bâton, et vint se mettre debout en face de lui.

— As-tu donc intérêt à mentir, Alain Polduc? prononça-t-elle assez haut pour que tout le monde pût l'entendre. Rohan viendrait, si la voix de ses vassaux arrivait jusqu'à lui.

— Femme, répliqua l'intendant qui fronça le sourcil, mêlez-vous de ce qui vous regarde! — Tout ce qui regarde Rohan me regarde, Alain Polduc, poursuivit dame Michon.

Et se tournant vers les vassaux, elle ajouta: — Les murs sont épais ici et Rohan se fait voir; appelez-le par son nom tous ensemble!

La voix trembla au cri des tenanciers qui appelèrent par trois fois: Rohan! Rohan! Rohan!

Dame Michon écarta les rangs avec sa quenouille et traversa la salle dans toute sa longueur pour gagner la draperie d'argent dont les plis retombaient au-devant du maître escalier. Elle fit glisser la draperie sur sa tringle et chacun put voir, tout en haut des marches, un vieillard à longue barbe blanche qui descendait les degrés lentement.

Il se fit aussitôt un profond silence qui permit d'entendre dans la cour le sabot des chevaux battant le pavé sonore, le sauvage murmure de grands chiens accouplés et les mots consacrés du noble langage des vénéurs. Métayers et ménagères firent la haie, tandis que les jeunes filles, rouges d'émotion, se rangeaient au bas de l'escalier avec leurs gros bouquets d'aubépine. Ce vieillard à barbe blanche, c'était Rohan, qui venait voir ce que lui voulaient ses vassaux.

III LE CIERGE DE LA SAINT-JEAN. On disait en manière de proverbe, aux Etats de Bretagne: "Hardi comme Cheffontaines, fier comme Rieux, beau comme Rohan."

Gui III, comte de Rohan-Polduc, avait alors plus de soixante ans; bien des malheurs avaient traversé sa longue vie; mais il portait merveilleusement sa vieillesse, et, sans la barbe blanche qui bouclait sur sa poitrine, vous l'eussiez pris pour un homme dans la force de l'âge.

Il était de haute taille et sa figure avait cette régularité parfaite qui était comme un privilège de sa race; le costume de chasse qu'il avait revêtu ce matin faisait ressortir le mâle dessin de ses membres. A Rennes, ni à Nantes, pas un tueur de loups n'eût porté mieux que lui la jaquette taillée, la culotte de cuir et les bottes fortes armées d'éperons d'acier.

Encore, pour l'admirer à son avantage, fallait-il le voir à cheval. A Nantes, à Rennes, voire à la cour de Paris, cette huitième merveille du monde, vous eussiez cherché en vain un cavalier de sa valeur.

Il descendit les degrés lentement et d'un air pensif. Il avait, au lieu d'épée, un coutelet dans sa gaine et tenait son fouet à la main; son visage semblait pâli entre les boucles de ses longs cheveux blancs et les toniques neigeuses de sa barbe; il n'avait point encore levé les yeux. Dans la salle, on n'entendait plus que le bruit des respirations contenues.

Sur l'avant-dernière marche, Rohan s'arrêta et son regard parcourut la foule, respectueusement incliné. — Bonjour, bonnes gens, dit-il; j'ai entendu que vous m'appeliez, et me voilà; que me voulez-vous? La foule s'agita au lieu de répondre; personne n'osait plus.

— Eh bien! reprit Rohan avec un sourire triste, est-ce que je vous fais peur? — Ils savent bien qu'ils sont dans leur tort, dit de loin Alain Polduc, qui était debout et découvert au-devant de sa table. — Yauy, le joli sabotier, avait réussi à se glisser derrière lui, et lui parlait depuis un instant déjà.

— Grâce! grâce! firent quelques voix timides. Les fillettes agitent leurs bouquets, dont l'amer et doux parfum emplissait la salle; les ménagères étendent leurs mains suppliantes et répètent: "Grâce! grâce!" tandis que les hommes restaient immobiles et tête baissée au second plan.

— Comme notre monsieur est pâle! murmura le vieux Jouachin à l'oreille de dame Michon, sa comère. Je ne lui ai jamais vu cette flamme sombre dans le regard.

— Cet homme-là était auprès de son lit à son réveil, répliqua la bonne femme en tournant la tête à demi vers maître Alain Polduc. Elle sortit des rangs et vint mettre le pied sur la première marche, se tenant ainsi debout et la tête haute, en face du vieux seigneur. — Grâce! répéta-t-elle avec dédain. Pourquoi grâce? demandez justice, et Rohan vous écartera. Il n'y a que moi pour savoir parler à mon maître... Rohan! vous tué que tes vassaux aillent demander l'aumône de porte en porte? le veux-tu? Le comte fronça le sourcil. — Cette femme est folle! s'écria maître Alain. — Veux-tu qu'on dise partout, continua dame Michon, que Rohan a pris le dernier morceau de pain à ses serviteurs? A Continuer.

